Suisse : le citoyen-soldat fier de son armée de milice

14/04/2018 à 3h27

Alors que la France s'interroge sur la mise en place d'un éventuel service national universel, la Suisse maintient fièrement son service militaire obligatoire pour tous les hommes. Son armée de milice, née en 1798, est toujours plébiscitée par les trois quarts de la population.

Avec son béret noir de « chariste » (tankiste) et sa tenue camouflée ornée du drapeau suisse, le milicien Mustafi a fière allure. Et le sourire : il a presque terminé ses 245 jours de service obligatoire. Soit quinze de moins qu'avant la récente mise en place du Deva, le « Développement de l'armée » auquel les Suisses ont donné leur feu vert, par un référendum de 2016.

[…] « *Chez nous, le milicien, c'est le citoyen-soldat. Le principe de la nation en armes, inspiré des armées révolutionnaires française et américaine, est inscrit depuis 1798 dans la Constitution de la République helvétique. Et les derniers qui l'ont remis en question, en 2013, ont été désavoués par trois Suisses sur quatre.* »

L'armée suisse, c'est désormais 3 050 militaires de carrière, 6 150 civils et 134 500 miliciens dont la tradition remonte au Moyen Âge et au landsturm (la mobilisation de tous pour défendre le pays). Aujourd'hui encore, chaque garçon suisse capable de porter les armes est convoqué à l'âge de 16 ans ; s'il est reconnu apte (65 % d'une classe d'âge l'est), il est incorporé entre 18 et 25 ans. […]

Le nouveau milicien est ensuite affecté dans une unité qui le rappellera régulièrement « pour des entraînages ». Au cours des neuf années suivantes, il devra y effectuer six « cours de répétition annuelle », chacun d'une durée de trois semaines.

Puis, toujours armé de son fusil d’assaut, il se contentera d’aller, une fois par an, au stand de tir et de griller quelques cartouches. […]

Ouest France

Merci à **Proserpine**